

CONDITIONS GENERALES DE VENTE D'EBEA SOFTWARE

Sommaire

Conditions Générales de Vente « sites clé en main »

Condition Générales de Vente de sites Internet sur mesure

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

« SITES CLE EN MAIN »

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV), ont pour objet de régir les termes et conditions ainsi que les modalités selon lesquelles **EBEA SOFTWARE** fournit ses services de création de sites Internet « *clé en main* ».

Le **CLIENT** est informé des CGV au moment de valider sa demande de devis et peut les consulter à tout moment sur le site Internet d'**EBEA SOFTWARE** à l'adresse ebeasoft.com. En conséquence, toute commande passée par le **CLIENT** emporte acceptation et sans réserve des présentes CGV.

Garanties

EBEA SOFTWARE s'engage :

- A concevoir et mettre en ligne le site Internet, conformément au devis accepté par le **CLIENT**.
- A apporter tout le soin nécessaire à la mise en œuvre d'un service de qualité.
- A informer régulièrement le **CLIENT** sur l'avancée de la réalisation du contrat.
- A préserver la confidentialité des informations hébergées et à ne les communiquer à aucun tiers, même si le présent contrat arrive à son terme ou se trouve résilié.

Le **CLIENT** s'engage :

- Pour une commande à titre privé, être âgé de 18 ans et avoir la capacité juridique ou à défaut une autorisation parentale lui permettant de la contracter. Dans le cas où ces conditions n'auraient pas été respectées conformément à ce qui est indiqué dans le devis et afin de résoudre les éventuels litiges, **EBEA SOFTWARE** se réserve le droit de s'adresser directement au tuteur ou curateur légale de cette personne. **EBEA SOFTWARE** sera par conséquent notamment autorisé à exiger de lui le règlement de toutes les commandes contractées.
- Pour une commande à titre professionnel, être âgé de 18 ans et disposer de la capacité juridique ou, à défaut, d'une autorisation de la société, de l'organisme ou de toute autre structure apparentée et susceptible de l'employer, lui permettant de la contracter en son nom. Dans le cas où ces conditions n'auraient pas été respectées, conformément aux clauses prévues du présent devis et afin de résoudre un éventuel litige, **EBEA SOFTWARE** se réserve le droit de s'adresser directement à la personne qui aura contracté cette commande et d'exiger d'elle leur règlement à titre personnel, vu qu'elle aura garanti au

préalable être habilitée à contracter la commande au nom de la société ou celle qui l'employait alors.

- A fournir tous les éléments de textes, images, vidéos, ..., nécessaires à la réalisation de son site Internet et à collaborer avec **EBEA SOFTWARE** en mettant à sa disposition toutes les informations et documents qui pourraient être demandés. Tous les contenus sont à fournir, dans leur intégralité, avant le commencement des travaux.
- A fournir à **EBEA SOFTWARE**, sous un délai d'un (1) mois après la date de l'acceptation de l'offre sous forme électronique, tous les éléments nécessaires à la réalisation du site Internet commandé. **EBEA SOFTWARE** ne pourra être tenu responsable du retard du développement du site Internet, si ce délai n'est pas respecté.
- A fournir à **EBEA SOFTWARE**, lors de la reprise d'un site Internet existant, l'ensemble des codes d'accès, ie code administrateur du site et code accès hébergeur.
- A être propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle des éléments et documents de toute nature présents sur le site Internet et que les ressources fournies ne sont pas susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers. Si les éléments fournis relèvent des droits d'auteur, les informations relatives à l'auteur devront figurer sur les pages du site Internet. Le **CLIENT** s'engage également à ne fournir que des documents réels et représentatifs de son entreprise et non de ressources de la concurrence.

Responsabilités

EBEA SOFTWARE

En aucun cas, **EBEA SOFTWARE** ne pourra être tenu responsable de la perte de documents requis pour la réalisation du site Internet.

Le **CLIENT** est tenu de n'envoyer que des copies ou des documents sans valeur de remplacement.

EBEA SOFTWARE se réserve le droit de refuser tout document, texte, vidéo ou image contraire à son éthique, aux bonnes mœurs ou non conforme à la législation en vigueur.

EBEA SOFTWARE ne pourra en aucun cas être tenu responsable de problèmes liés à l'hébergement, au référencement, à la fiabilité de la transmission des données, aux temps d'accès, à la rapidité de chargement du site Internet.

La responsabilité d'**EBEA SOFTWARE** ne pourra être engagée pour les préjudices indirects, tels que les préjudices financiers ou commerciaux, perte de commandes, perte de données, manque à gagner, atteinte à l'image de marque, perte de bénéficiaires ou de clients.

Si un contrat de maintenance et d'hébergement n'est pas pris ou reconduit par le CLIENT, la responsabilité d'EBEA SOFTWARE envers le site Internet du CLIENT est totalement dérogée.

La responsabilité d'EBEA SOFTWARE ne saurait en aucun cas être engagée en cas de non-respect par le CLIENT des autorisations légales et réglementaires telles que le traitement des données.

La rédaction de « Mentions Légales », de « Conditions d'Utilisation », de « Conditions Générales de Ventes », « Protection des Données Personnelles », ne rentre pas dans le cadre du contrat. EBEA SOFTWARE ne pourra donc pas être tenu responsable pour défaillance ou manquement de mise en ligne de contenu à caractère contractuel par le CLIENT.

Le CLIENT

Le CLIENT est responsable de la relecture et de la correction de ses textes. EBEA SOFTWARE ne corrigera aucune faute d'orthographe.

Avant de transmettre un élément textuel ou graphique, le CLIENT doit s'assurer qu'il possède tous les droits de reproduction et d'utilisation de cet élément. Seule la responsabilité du CLIENT est engagée à ce titre.

Le CLIENT est civilement et pénalement responsable de la moralité, du respect des lois et règlements en matière de protection des mineurs, du respect de la personne humaine, des données personnelles et des droits des tiers notamment en matière de propriété intellectuelle. Le CLIENT s'engage à respecter les principes universels d'usage de l'Internet.

Devis

Le devis est effectué gratuitement par EBEA SOFTWARE, à l'aide de son assistant en ligne (wizard.ebea.pro), disponible depuis son site Internet ebeasoftware.com, sans engagement pour le CLIENT.

Le devis est valable quinze (15) jours à compter de sa date d'émission et n'engage pas le CLIENT tant que celui-ci n'a pas confirmé avoir accepté l'offre proposée. Passé ce délai les prix peuvent être amenés à être modifiés.

En cas d'acceptation, le CLIENT devra signer, apposer la date sur le devis. Le devis signé et daté devra être envoyé EBEA SOFTWARE. Tout devis signé vaut commande.

EBEA SOFTWARE se réserve le droit de refuser une commande avec un CLIENT pour lequel un litige antérieur existe.

Prix

Les prix figurant sur les produits/services sont des prix en franc suisse (CHF) et s'entendent toutes taxes comprises (TTC)
Une TVA de 7.7% sera appliquée.

EBEA SOFTWARE se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que les prix figurant le jour de la commande seront les seuls applicables au CLIENT.

Modalités de paiement

EBEA SOFTWARE facture, sous réserve de tout autre accord, de la façon suivante :

Site Internet : deux choix possibles de paiement

- 60% du montant dû à la commande puis les 40% restant à la livraison
- 12 mensualités

Le service de maintenance et d'hébergement est inclus dans la prestation pour la première année. Au-delà, il sera facturé 260.- / an, payable d'avance à la date anniversaire de la création du site.

Le service de maintenance inclut :

- La maintenance du site Internet,
- La maintenance du serveur hébergeant le site,
- Veille technologique afin d'assurer les mises à jour de sécurité,
- Veille technologique afin d'assurer les mises à jour du logiciel de gestion des contenus (maintenance évolutive),
- Le support des logiciels (maintenance corrective), qui consiste en l'élimination des erreurs de programme,
- Intervention sous 24h (jours ouvrables) en cas de dysfonctionnement bloquant ou d'inaccessibilité du site,
- Intervention sous 72h (jours ouvrables) en cas de dysfonctionnement non bloquant

Quelle que soit la nature de la maintenance à effectuer, un service d'assistance est joignable par téléphone ou courrier électronique afin de résoudre dans la mesure du possible les difficultés rencontrées concernant le fonctionnement du logiciel, et répondre à toute question sur l'utilisation du site.

Toutes les factures sont payables net et sans escompte avant la date limite spécifiée sur la facture (équivalent à 30 jours sauf mention différente).

Lors d'un paiement après l'échéance (au-delà de quinze (15) jours de retard), EBEA SOFTWARE est autorisé à exiger 20.- d'intérêt moratoire ou 5% l'an d'intérêt moratoire.

Livraison

Nos sites Internet sont livrables dans un délai d'un (1) mois minimum.

Durée/Résiliation/Résolution

La relation contractuelle démarre avec la demande et l'enregistrement effectués par le CLIENT.

Actuellement, le CLIENT est soumis à un abonnement annuel pour le service de maintenance et d'hébergement de son site Internet.

Les abonnements annuels sont conclus pour une durée d'un an. Si le CLIENT ne résilie pas son abonnement au plus tard 30 jours avant l'échéance annuelle, l'abonnement est prolongé automatiquement pour une nouvelle année. La facture de l'abonnement annuel sera établie anticipativement, une fois par an.

Après résiliation du contrat, le CLIENT peut réclamer la restitution de ses données pendant cinq (5) jours (à partir de la date de résiliation). La procédure de récupération sera envoyée au CLIENT par email.

EBEA SOFTWARE n'est pas obligé de continuer à sauvegarder chez lui les données du CLIENT au-delà de cette période.

Les parties sont libres d'invoquer les résolutions immédiates du contrat pour de justes motifs. **EBEA SOFTWARE** reconnaît essentiellement au titre de « *juste motif* » pouvant mener à une résolution immédiate de ce contrat, les circonstances suivantes :

- Si le CLIENT tombe en faillite ou qu'une enquête de mise en faillite faute d'actifs est introduite contre lui.
- Si le CLIENT est sommé de satisfaire à ses obligations de paiement en vertu de ses obligations contractuelles et s'il est en défaut de paiement d'au moins une redevance mensuelle et s'il bénéficie d'un délai supplémentaire de 2 semaines et s'il est sous la menace d'une résolution de contrat, toutes démarches restant vaines.
- Si en utilisant les services faisant l'objet du contrat, le CLIENT viole de manière fautive les règles de droit applicables ou porte atteinte aux droits de tiers en matière de droit d'auteurs, de propriété intellectuelle ou de droit d'appellation.
- En cas d'utilisation par le CLIENT des services fournis à des fins criminelles, illégales et discutables d'un point de vue éthique.

Communications

Toutes les communications seront envoyées par écrit aux adresses données par le **CLIENT** lors de son enregistrement et **EBEA SOFTWARE** sur sa page contact, sauf lorsqu'un mode de communication plus strict est plus impératif est prévu au contrat ou de par la loi. Les transmissions via email satisferont aux exigences de la forme écrite.

Les communications d'**EBEA SOFTWARE** envoyées à l'adresse email indiquée par le **CLIENT** lors de son enregistrement sont valables dans tous les cas au titre de communication écrite.

Chacun des partenaires au contrat est tenu d'informer immédiatement l'autre partenaire de tout changement d'adresse (y compris d'adresse email), faute de quoi les communications envoyées par écrit à la dernière adresse connue seront réputées avoir été valablement transmises.

Confidentialité

EBEA SOFTWARE est autorisé à citer officiellement le **CLIENT** à titre de référence et à titre général, les copies d'écran de ses pages Web ; sauf en cas d'opposition écrite expresse de la part du **CLIENT**, d'une manière adéquate, en référence au contrat conclu, à des fins de marketing et de vente.

Le **CLIENT** est informé qu'une mention « site réalisé par **EBEA SOFTWARE** » apparaîtra en bas de page de son site internet et qu'un lien sera créé depuis le site d'**EBEA SOFTWARE** vers le site du **CLIENT**, sauf opposition écrite expresse de sa part.

Modification des Conditions Générales de Vente

EBEA SOFTWARE se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Les modifications sont communiquées sur le site Internet d'**EBEA SOFTWARE** et entrent en vigueur au moment de leur mise en ligne.

Clause de sauvegarde

Si certaine ou plusieurs dispositions des présentes CGV devaient être ou devenir nulles et non avenues ou non applicables, entièrement ou en partie, cela n'affectera en rien la validité des autres dispositions des présentes CGV. Dans ce cas, les parties remplaceront la disposition nulle et non avenue ou non applicable par une disposition valide et applicable, qui répondra au maximum à l'objectif économique poursuivi par la disposition à remplacer. Cela s'applique également au cas où les présentes CGV devaient contenir une lacune.

Droit applicable

Seul le droit suisse est applicable aux présentes CGV et aux litiges éventuels résultants ou liés à la relation entre **EBEA SOFTWARE** et le **CLIENT**, à l'exclusion des dispositions en matière de conflits de lois et des dispositions de la Convention des Nations Unies sur les Contrats de Vente Internationale de Marchandises (CVIM).

En cas de divergence entre les différentes versions linguistiques des CGV, seule la version française fait foi.

For

Dans les cas où l'interprétation ou l'exécution du contrat ou des présentes CGV, ne peuvent être réglées à l'amiable, les parties font élection de for en ville de Genève où elles reconnaissent la compétence exclusive des autorités de ce lieu.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE SITES INTERNET SUR MESURE

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV), ont pour objet de régir les termes et conditions ainsi que les modalités selon lesquelles **EBEA SOFTWARE** fournit ses services de création de sites Internet.

Le **CLIENT** est informé des CGV au moment de valider sa demande de devis et peut les consulter à tout moment sur le site Internet d'**EBEA SOFTWARE** à l'adresse ebeasoftware.com. En conséquence, toute commande passée par le **CLIENT** emporte acceptation et sans réserve des présentes CGV.

Garanties

EBEA SOFTWARE s'engage :

- Concevoir et mettre en ligne le site Internet, conformément au devis accepté par le **CLIENT**.
- A apporter tout le soin nécessaire à la mise en œuvre d'un service de qualité.
- A informer régulièrement le **CLIENT** sur l'avancée de la réalisation du contrat.
- A préserver la confidentialité des informations hébergées et à ne les communiquer à aucun tiers, même si le présent contrat arrive à son terme ou se trouve résilié.

Le **CLIENT** s'engage :

- Pour une commande à titre privé, être âgé de 18 ans et avoir la capacité juridique ou à défaut une autorisation parentale lui permettant de la contracter. Dans le cas où ces conditions n'auraient pas été respectées conformément à ce qui est indiqué dans le devis et afin de résoudre les éventuel litige. **EBEA SOFTWARE** se réserve le droit de s'adresser directement au tuteur ou curateur légale de cette personne. **EBEA SOFTWARE** sera pas conséquent notamment autorisé à exiger de lui le règlement de toutes les commandes contractées.
- Pour une commande à titre professionnelle, être âgé de 18 ans et disposer de la capacité juridique ou, à défaut, d'une autorisation de la société, de l'organisme pu de toute autre structure apparentée et susceptible de l'employer, lui permettant de la contracter en son nom. Dans le cas où ces conditions n'auraient pas été respectées, conformément aux clauses prévues du présent devis et afin de résoudre un éventuel litige. **EBEA SOFTWARE** se réserve le droit de s'adresser directement à la personne qui aura contracté cette commande et d'exiger d'elle leur règlement à titre personnel, vu qu'elle aura garanti au

préalable être habilitée à contracter la commande au nom de la société ou celle qui l'employait alors.

- A fournir tous les éléments de textes, images, vidéos, ..., nécessaires à la réalisation de son site Internet et à collaborer avec **EBEA SOFTWARE** en mettant à sa disposition toutes les informations et documents qui pourraient être demandés. Tous les contenus sont à fournir avant le commencement des travaux et dans leur intégralité, ainsi que l'acompte.
- A fournir à **EBEA SOFTWARE**, sous un délai d'un (1) mois après la date de l'acceptation de l'offre sous forme électronique, tous les éléments nécessaires à la réalisation du site Internet commandé. **EBEA SOFTWARE** ne pourra être tenu du retard du développement du site Internet, si ce délai n'est pas respecté.
- A fournir à **EBEA SOFTWARE**, lors de la reprise d'un site Internet existant, l'ensemble des codes d'accès, ie code administrateur du site et code accès hébergeur.
- A être propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle des éléments et documents de toute nature présents sur le site Internet et que les ressources fournies ne sont pas susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers. Si les éléments fournis relèvent des droits d'auteurs, les informations relatives à l'auteur devront figurer sur les pages du site Internet. Le **CLIENT** s'engage également à ne fournir que des documents réels et représentatifs de son entreprise et non de ressources de la concurrence.

Responsabilités

EBEA SOFTWARE

En aucun cas, **EBEA SOFTWARE** ne pourra être tenu responsable de la perte de documents requis pour la réalisation du site Internet.

Le **CLIENT** est tenu de n'envoyer que des copies ou des documents sans valeur de remplacement.

EBEA SOFTWARE se réserve le droit de refuser tout document, texte, vidéo ou image contraire à son éthique, aux bonnes mœurs ou non conforme à la législation en vigueur.

EBEA SOFTWARE ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de problèmes liés à l'hébergement, au référencement, à la fiabilité de la transmission des données, aux temps d'accès, à la rapidité de chargement du site Internet.

La responsabilité d'**EBEA SOFTWARE** ne pourra être engagée pour les préjudices indirects, tels que les préjudices financiers ou commerciaux, perte de commandes, perte de données, manque à gagner, atteinte à l'image de marque, perte de bénéficiaires ou de clients.

Si un contrat de maintenance n'est pas pris ou reconduit par le **CLIENT**, la responsabilité d'**EBEA SOFTWARE** envers le site Internet du **CLIENT** est totalement dérogée.

La responsabilité d'**EBEA SOFTWARE** ne serait en aucun cas engagée en cas de non-respect par le **CLIENT** des autorisations légales et réglementaires tel que le traitement des données.

La rédaction de « *Mentions Légales* », de « *Conditions d'Utilisation* », de « *Conditions Générales de Ventes* », « *Protection des Données Personnelles* », ne rentre pas dans le cadre du contrat. **EBEA SOFTWARE** ne pourra pas donc être tenu responsable pour défaillance ou manquement de mise en ligne de contenu à caractère contractuel par le **CLIENT**.

Le **CLIENT**

Le **CLIENT** est responsable de la relecture et de la correction de ses textes. **EBEA SOFTWARE** ne corrigera aucune faute d'orthographe.

Avant de transmettre un élément textuel ou graphique, le **CLIENT** doit s'assurer qu'il possède tous les droits de reproduction et d'utilisation de cet élément. Seule la responsabilité du **CLIENT** est engagée à ce titre.

Le **CLIENT** est civilement et pénalement responsable de la moralité, du respect des lois et règlements en matière de protection des mineurs, du respect de la personne humaine, des données personnelles et des droits des tiers notamment en matière de propriété intellectuelle. Le **CLIENT** s'engage à respecter les principes universels d'usage de l'Internet.

Devis

Le devis est effectué gratuitement par **EBEA SOFTWARE**, sans engagement pour le **CLIENT** :

- Soit à l'aide du cahier des charges du site Internet fourni par le **CLIENT** et d'une réunion pour en discuter.
- Soit d'une réunion pour discuter du site Internet avec le **CLIENT** et établir le cahier des charges (l'établissement du cahier des charges par **EBEA SOFTWARE** engendra un coût supplémentaire qui sera ajouté dans le devis).

Le devis est valable quinze (15) jours à compter de sa date d'émission et n'engage pas le **CLIENT** tant que celui-ci n'a pas confirmé avoir accepté l'offre proposée. Passé ce délais les prix peuvent être amenés à être modifiés.

En cas d'acceptation, le **CLIENT** devra signer, apposer la date sur le devis. Le devis signé et daté devra être envoyé à **EBEA SOFTWARE**. Tout devis signé vaut commande.

EBEA SOFTWARE se réserve le droit de refuser une commande avec un CLIENT pour lequel un litige antérieur existe.

Prix

Les prix sont en franc suisse (CHF) et une TVA de 7.7% sera appliquée à chaque commande.

EBEA SOFTWARE se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que les prix figurant le jour de la commande seront les seuls applicables au CLIENT.

Modalités de paiement

EBEA SOFTWARE facture, sous réserve de tout autre accord, de la façon suivante :

- 50% du montant dû à la commande, le projet ne commencera pas avant sa perception.
- Les 50% restant à la livraison.

Service de maintenance (en option) : 15% du total net du site Internet/an

Le service de maintenance inclut :

- La maintenance du site Internet,
- La maintenance du serveur hébergeant le site,
- Veille technologique afin d'assurer les mises à jour de sécurité,
- Veille technologique afin d'assurer les mises à jour du logiciel de gestion des contenus (maintenance évolutive),
- Le support des logiciels (maintenance corrective), qui consiste en l'élimination des erreurs de programme,
- Intervention sous 24h (jours ouvrables) en cas de dysfonctionnement bloquant ou d'inaccessibilité du site,
- Intervention sous 72h (jours ouvrables) en cas de dysfonctionnement non bloquant

Quelle que soit la nature de la maintenance à effectuer, un service d'assistance est joignable par téléphone ou courrier électronique afin de résoudre dans la mesure du possible les difficultés rencontrées concernant le fonctionnement du logiciel, et répondre à toute question sur l'utilisation du site.

Interventions additionnelles :

- Intervention forfaitaire : 150 chf/heure (HT).
- Intervention en urgence (sous 24h) : 300 chf/heure (HT).

Il est défini comme interventions additionnelles toutes intervention en dehors du cahier des charges, des services et fonctionnalités décrites dans le devis.

Toutes les factures sont payables net et sans escompte avant la date limite spécifié sur la facture (équivalent à 30 jours, sauf mention différente).

Lors d'un paiement après échéance (au-delà de quinze (15) jours de retard), EBEA SOFTWARE est autorisé à exiger 20.- d'intérêt moratoire ou 5% l'an d'intérêt moratoire.

Livraison

Le délais de livraison est défini avec le CLIENT lors de la réunion préliminaire.

Durée/Résiliation/Résolution

La relation contractuelle démarre avec la demande et l'enregistrement effectués par le CLIENT.

Actuellement, le CLIENT est soumis à une abonnement annuel pour le service de maintenance de son site Internet.

Les abonnements annuelles sont conclus pour une durée d'un an. Si le CLIENT ne résilie pas son abonnement au plus tard 30 jours avant l'échéance annuelle, l'abonnement est alors prolongé automatiquement pour une nouvelle année. La facture de l'abonnement annuel sera établie anticipativement, une fois par an.

Après résiliation du contrat, le CLIENT peut réclamer la restitution de ses données pendant cinq (5) jours (à partir de la date de résiliation). La procédure de récupération sera envoyée au CLIENT par email.

EBEA SOFTWARE n'est pas obligé de continuer à sauvegarder chez lui les données du CLIENT au-delà de cette période.

Les parties sont libres d'invoquer les résolutions immédiates du contrat pour de juste motif. EBEA SOFTWARE reconnaît essentiellement au titre de « *juste motif* » pouvant mener à une résolution immédiate de ce contrat, les circonstances suivantes :

- Si le CLIENT tombe en faillite ou qu'une enquête de mise en faillite faute d'actifs est introduite contre lui.
- Si le CLIENT est sommé de satisfaire à ses obligations de paiement en vertu de ses obligations contractuelles et s'il est en défaut de paiement d'au moins une redevance et s'il bénéficie d'un délais supplémentaire de 2 semaines et s'il est sous la menace d'une résolution de contrat, toutes démarches restant vaines.
- Si en utilisant les services faisant l'objet du contrat, le CLIENT viole de manière fautive les règles de droit applicables ou porte atteinte aux droits de tiers en matière de droit d'auteurs, de propriété intellectuelle ou de droit d'appellation.

- En cas d'utilisation par le **CLIENT** des services fournis à des fins criminelles, illégales et discutables du point de vue éthique.

Communications

Toutes les communications doivent être envoyées par écrit aux adresses données par le **CLIENT** lors de son enregistrement et **EBEA SOFTWARE** sur sa page contact, sauf lorsqu'un mode de communication plus strict est plus impératif est prévu au contrat ou de par la loi. Les transmissions via email satisferont aux exigences de la forme écrite.

Les communications d'**EBEA SOFTWARE** envoyées à l'adresse email indiquée par le **CLIENT** lors de son enregistrement sont valables dans tous les cas au titre de communication écrite.

Chacun des partenaires au contrat est tenu d'informer immédiatement l'autre partenaire de tout changement d'adresse (y compris d'adresse email), faute de quoi les communications envoyées par écrit à la dernière adresse connue seront réputées avoir été valablement transmises.

Confidentialité

EBEA SOFTWARE est autorisé à citer officiellement le **CLIENT** à titre de référence et à titre général, les copies d'écran de ses pages Web ; sauf en cas d'opposition écrite expresse de la part de ceux-ci, d'une manière adéquate, en référence au contrat conclu, à des fins de marketing et de vente.

Le **CLIENT** est informé qu'un lien vers leur site sera réalisé depuis le site d'**EBEA SOFTWARE**, sauf en cas d'opposition écrite expresse de leur part. Cela aura pour effet d'augmenter sa visibilité dans les moteurs de recherches.

Modification des Conditions Générales de Vente

EBEA SOFTWARE se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Les modifications sont communiquées sur le site Internet de **EBEA SOFTWARE** et entre en vigueur au moment de leur mise en ligne

Clause de sauvegarde

Si certaine ou plusieurs dispositions des présentes CGV devaient être ou devenir nulles et non avenues ou non applicables, entièrement ou en partie, cela n'affectera en rien la validité des autres dispositions des présentes CGV. Dans ce cas, les parties remplaceront la disposition nulle et non avenue ou non applicable par une disposition valide et applicable, qui répondra au maximum à l'objectif économique poursuivi par la

disposition à remplacer. Cela s'applique également au cas où les présentes CGV devaient contenir une lacune.

Droit applicable

Seul le droit suisse est applicable aux présentes CGV et aux litiges éventuels résultants ou liés à la relation entre **Ebea Software** et le **CLIENT**, à l'exclusion des dispositions en matière de conflits de lois et des dispositions de la Convention des Nations Unies sur les Contrats de Vente Internationale de Marchandises (CVIM).

En cas de divergence entre les différentes versions linguistiques des CGV, seule la version française fait foi.

For

Dans les cas où l'interprétation ou l'exécution du contrat ou des présentes CGV, ne peuvent être réglées à l'amiable, les parties font élection de for en ville de Genève où elles reconnaissent la compétence exclusive des autorités de ce lieu.